

Séance du : 24 juin 2021

n° 40\_2021

**L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre juin à 17 heures 30.**

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 18 juin 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence de M. Gilbert HEBRARD.

Mme Sophie ADROIT est désignée comme secrétaire de séance.

**Etaient présents :**

**Délégués titulaires :**

**Mmes Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Florence SIORAT, Estelle VILESPY, Nathalie NACCACHE.**

**MM. Gilbert HEBRARD, Brice ASENSIO, Serge BARTHES, Pierre BODIN, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSSES, François DEMANGEOT, Christian FABRE, Michel FERRET, Jean-Luc GOUXETTE, Alain ITIER, Olivier JULLIN, Christian LAGENTE, Jean LAGOUTTE, Pierre MONOD, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA,**

**Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :**

**Mmes Alexia BOUSQUET, Reine EXPERT.**

**MM. Dominique GUIRAUD, Hervé RAMONDA, Charly SERRES.**

**En exercice : 63**

**Présents : 33**

**Avaient donné pouvoir :**

**M.B.BARJOU à C.BIGNON, JP.BOMBAIL à S.BARTHES**

**Nombre de voix : 35**

**Excusés :**

**Mme Sandrine CAMPGUILHEM, Lison GLEYSSES**

**MM. Philippe BARBASTE, Bernard BARJOU, Robert BATIGNE, Michel GALANT, Philippe GREFFIER, Olivier GUERRA, Laurent HOURQUET, Alain MERCIER.**

**Objet : Mandat au Président pour la signature du prêt long terme concernant les travaux du siège administratif du PETR**

Vu la délibération n° 08\_2021 du 11 février 2021 autorisant le Président du PETR à contracter un prêt relais relatif au projet de réhabilitation, extension du siège administratif du PETR,

Vu la délibération n° 38\_2021 du 24 juin 2021 portant sur le plan de financement estimatif des travaux du siège administratif du PETR,

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre du projet de réhabilitation, extension du siège administratif du Pays lauragais, 3 organismes bancaires ont été consultés pour permettre au PETR de financer ce projet.

Suite à cette consultation, un prêt relais de 644 000 € a été contracté auprès du Crédit Mutuel et il doit aujourd'hui être complété d'un prêt long terme au regard du plan de financement estimatif.

Dans ce cadre, le crédit Mutuel, la Banque Postale et la Banque des territoires ont été de nouveau sollicités. Pour le prêt long terme correspondant au besoin réel d'autofinancement sur la base des subventions notifiées par l'Etat, la Région et les Départements.

Après études des offres en commission finances du PETR puis en Bureau syndical, il apparaît que la proposition de prêt long terme du crédit mutuel soit la plus adaptée aux besoins de la structure, avec les caractéristiques suivantes :

- Montant : 100 000 €
- Durée : 10 ans
- Taux fixe : 0,75%
- Frais de dossier : 0,10 % du montant soit 100 €
- Paiement en annuités

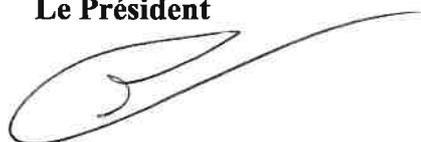
**Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Comité syndical décide à l'unanimité :**

- 1)\_ D'Approuver la contractualisation d'un prêt long terme de 100 000€ auprès du Crédit Mutuel tel que présenté,
- 2)\_ D'Autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tous les documents correspondants,

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.**

Fait à Avignonet Lauragais, le 24 juin 2021

**Le Président**



**Gilbert HEBRARD**

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais**

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04 68 60 56 54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 08/07/2021

Application agréée E.legalite.com